

Réf: Dossier 424199

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE TRAORE RECYCLAGE »

Siège ABIDJAN ANYAMA ABBE-BROUKOI PK 18 NON
LOIN DU MARCHE DANDY, Lot 371, Ilot 49

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/05/2025 et enregistrés au CEPICI le 26/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE TRAORE RECYCLAGE

»

Objet : RECYCLAGE ET BROYAGE DE PRODUITS AGRICOLES

Et pour la réalisation de l'objet social:

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA ABBE-BROUKOI PK 18 NON
LOIN DU MARCHE DANDY, Lot 371, Ilot 49

Dirigeant(s) M TRAORE AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08841 du 27/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52482/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

